



Demande de prise de sang par mon patron

Par **Philippeovation**, le 11/02/2008 à 17:05

Bonjour,

Mon patron veut et m'a pris rendez-vous pour que je fasse une prise de sang.

A-t-il le droit ? Quels sont mes recours ?

Cordialement

Par **reno_8**, le 11/02/2008 à 21:45

je ne crois pas que c'est une obligation, vous pouvez refuser à moins que cela soit prévu dans votre convention collective, tout dépend de votre métier.

Sinon, seule la médecine du travail est compétente